

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DU HAUT-ST-FRANÇOIS
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ISIDORE-DE-CLIFTON**

2 mars 2020

Séance ordinaire du Conseil municipal, tenue le 2 mars 2020, à 20h00, au bureau municipal, 66 chemin Auckland, présidée par monsieur le maire Yann Vallières et à laquelle assistent les conseillers Marc Bégin, Audrey Turgeon, Lee Brazel et Pierre Blouin. Le siège no 5 est en élection.

Le conseiller Perry Bell a motivé son absence.

Le directeur général et secrétaire-trésorier int., Gaétan Perron, Bibiane Leclerc, secrétaire-trésorière adjointe et l'agente de développement Nadja Guay sont aussi présents.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le président d'assemblée constate le quorum et ouvre la séance à 20 h 03.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2020-03-01

Il est proposé par *Pierre Blouin*

Que l'ordre du jour soit adopté en ajoutant les points suivants en divers :

- 11.1 Achat boîte de gravier
- 11.2 Tonte de pelouse

ADOPTÉE

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE FÉVRIER 2020

2020-03-02

Il est proposé par *Marc Bégin*

ET RÉSOLU QUE le procès-verbal 3 février 2020, ayant été distribué à l'avance, soit considéré comme lu et qu'il soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

4. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Une citoyenne demande si c'est possible de ne pas payer pour le service de ramassage des ordures.

5. DEMANDES DES CITOYENS

5.1 Invitation CAB

Aucun élu n'est disponible pour aller à cet événement.

5.2 Mois de la Jonquille

2020-03-03

CONSIDÉRANT QUE chaque année, plus de 55 000 Québécois et Québécoises reçoivent un diagnostic de cancer, et que cette annonce représente un choc important qui se répercute dans toutes les sphères de leur vie;

CONSIDÉRANT QUE pour chaque personne touchée, une à trois personnes de son entourage prendront le rôle de proche aidant;

CONSIDÉRANT QU'environ quatre cancers sur dix peuvent être évités en adaptant un mode de vie sain et en mettant en place des politiques de santé qui protègent les Québécois et les Québécoises;

CONSIDÉRANT QUE la survie pour tous les cancers combinés a augmenté de 8%, passant de 55% en 1992 à 63% en 2019, et que c'est grâce au financement de recherches novatrices que nous y sommes parvenus et que nous pouvons poursuivre notre objectif d'un monde sans cancer;

CONSIDÉRANT QUE la Société canadienne du cancer est le seul organisme de bienfaisance national qui vient en aide à tous les Québécois et Québécoises atteints de tous les types de cancer et leurs proches, à travers la recherche, la prévention, l'accès à un réseau d'aide, l'information basée sur les dernières données probantes et la défense de l'intérêt public;

CONSIDÉRANT QUE la vie est plus grande que le cancer, qu'elle ne se résume pas à un diagnostic. À la chimiothérapie. Aux cicatrices. Par l'entremise de ses programmes, la Société canadienne du cancer aide les Québécois et Québécoises à tisser des liens avec les autres et à leur assurer une qualité de vie et un bien-être;

CONSIDÉRANT QUE le mois d'avril est connu comme étant le Mois de la jonquille, qu'il est porteur d'espoir et que la Société canadienne du cancer encourage alors les Québécois et Québécoises à poser un geste significatif pour les personnes touchées par le cancer;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR **Marc Bégin**

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

DE DÉCRÉTER que le mois d'avril est le Mois de la jonquille ;

QUE le conseil municipal de Saint-Isidore-de-Clifton encourage la population à accorder généreusement son appui à la cause de la Société canadienne du cancer.¹

ADOPTÉE

5.3 Génies en herbe - Polyvalente

Aucun élu n'est disponible pour y assister.

6. RAPPORT DU MAIRE

6.1 Représentations politiques et présences aux comités

Le conseiller Marc Bégin est allé à l'assemblée annuelle de Saint-Isidore-de-Clifton en Action (SICA) le 26 février. Il a aussi participé à la rencontre pour la SCHL le 10 février avec la députée fédérale Marie-Claude Bibeau ainsi qu'au conseil des maires le 17 février. Enfin, il est allé à la soirée organisée par le Carrefour Jeunesse Emploi où Chantal Lemire a été honorée pour ses nombreuses implications auprès des jeunes, qui contribuent à leur persévérance scolaire. Il a aussi assisté à la rencontre avec le promoteur du projet porcine du 304, 9^e rang, le 10 février.

La conseillère Audrey Turgeon a participé à l'organisation du Vin et Fromage qui a eu lieu le 22 février. Elle a aussi assisté à la rencontre avec le promoteur du projet porcine du 304, 9^e rang, le 10 février.

Le conseiller Lee Brazel est allé à la rencontre avec le promoteur du projet porcine le 10 février, au Vin et Fromage le 22 et l'AGA de SICA le 26.

Le conseiller Pierre Blouin pour sa part a participé à la rencontre avec le promoteur du projet porcine le 10 février et est allé au Vin et Fromage le 22.

6.2 Développement économique et social

L'agente de développement fait part des différentes rencontres auxquelles elle a assisté et fait le suivi des dossiers en cours.

6.2.1 Emploi Canada

2020-03-04

CONSIDÉRANT QUE le programme Emplois d'été Canada offre une contribution financière aux employeurs afin de créer des emplois d'été intéressants pour des jeunes âgés entre 15 et 30 ans, tout en renforçant les économies et les collectivités locales;

CONSIDÉRANT QUE ce programme est en vigueur depuis fort longtemps et que le pourcentage de subvention pouvant être accordé aux municipalités est le même depuis le début de ce programme;

CONSIDÉRANT QUE les organismes sans but lucratif peuvent recevoir un financement allant jusqu'à 100% du salaire horaire minimum;

CONSIDÉRANT QUE les employeurs du secteur public peuvent recevoir un financement allant jusqu'à 50% du salaire horaire minimum;

CONSIDÉRANT QUE le Gouvernement du Canada reconnaît les municipalités enregistrées comme des donataires reconnus;

Il est proposé par **Audrey Turgeon**

ET RÉSOLU par le conseil municipal de Saint-Isidore-de-Clifton :

- De demander au Gouvernement du Canada une augmentation du pourcentage de financement pour le programme Emplois d'été Canada afin que les municipalités soient admissibles à recevoir le même pourcentage de financement que les organismes sans but lucratif;
- Que la municipalité de Saint-Isidore-de-Clifton transmette cette résolution à la MRC du Haut-Saint-François et aux municipalités membres, à la députée fédérale de Compton–Stanstead, l'honorable Marie-Claude Bibeau ainsi qu'à la municipalité de Saint-Brigitte-des-Saults.

ADOPTÉE

6.2.2 Les Quilles en plein air

2020-03-05

Il est proposé par **Pierre Blouin**

ET RÉSOLU QUE la municipalité de Saint-Isidore-de-Clifton contribue pour un montant de 6 900\$ en prêt de matériel, de locaux et de main d'œuvre, au projet « Les Quilles en plein air ».

ADOPTÉE

6.2.3 Cuisinons et déjeunons en famille

2020-03-06

Il est proposé par **Lee Brazel**

ET RÉSOLU QUE la municipalité de Saint-Isidore-de-Clifton contribue pour un montant de 2 500 \$ en prêt de locaux et de main d'œuvre au projet « Cuisinons et déjeunons en famille » en collaboration avec l'organisme 100°

ADOPTÉE

2020-03-07

6.2.4 Service de bar aux Loisirs

CONSIDÉRANT QUE le service de bar à la Salle des Loisirs n'est offert que lors de certains événements publics;

CONSIDÉRANT QUE plusieurs demandes ont été formulée pour qu'un bar soit offert pour des événements privés;

CONSIDÉRANT QUE le but d'offrir ce service n'est pas de faire des profits;

Il est proposé par **Audrey Turgeon**

ET RÉSOLU

QUE le service de bar soit offert lors de la location de la Salle des Loisirs pour des événements privés, au prix de 100\$ incluant le permis de la RACJQ;

QUE le permis demandé à la RACJQ soit au nom du locataire de la salle des Loisirs et que ce soit un permis pour Servir;

QUE les employés municipaux soient en charge de l'achat de boisson et de trouver deux bénévoles pour la tenue de l'événement;

QUE s'il y avait des profits réalisés lors de l'événements, ils seraient investis dans les dépenses reliées aux Loisirs de la municipalité de Saint-Isidore-de-Clifton (achats d'équipements sportifs, entretien, SAE, etc.)

ADOPTÉE

6.3.1 Correspondance MAMH

Le directeur général int. présente au conseil les documents reçus par le Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.

6.3.2 Correspondance MRC du HSF

Le directeur général int. présente au conseil les documents reçus de la MRC du Haut-Saint-François durant le mois passé.

7. RAPPORT DU SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

7.1 Administration

Le secrétaire-trésorier par intérim commente le rapport sommaire sur la situation financière de la municipalité en date du 29 février 2020 et fait le suivi sur les différents dossiers en cours.

7.1.1 Liste finale des personnes endettées

2020-03-08

CONSIDÉRANT QU'une lettre recommandée a été expédiée les 21 janvier et 6 février 2020 aux propriétaires dont les taxes impayées étaient dues depuis plus de 2 ans, pour les avertir que leur dossier serait transmis à la MRC du Haut-Saint-François afin de procéder à la vente de leur propriété pour défaut de paiement des taxes foncières;

Il est proposé par **Pierre Blouin**

ET RÉSOLU QUE la liste finale des personnes endettées soit expédiée à la MRC du Haut-Saint-François afin de procéder à la vente de leur propriété pour défaut de paiement des taxes foncières.

ADOPTÉE

7.1.2 Transmission des dossiers de vente pour taxes à la MRC du Haut-Saint-François

2020-03-09

CONSIDÉRANT QUE les sommes dues n'ont pas été payées par les propriétaires visés, tel que demandé dans la correspondance expédiée les 21 janvier et 6 février 2020 ;

Il est proposé par **Yann Vallières**

ET RÉSOLU

QUE le directeur général int. soit mandaté pour expédier les dossiers de vente pour défaut de paiement de taxes foncières à la MRC du Haut-Saint-François avant le 19 mars 2019 pour que celle-ci procède à la vente;

QUE la liste des propriétaires visés soit aussi transmise à la Commission scolaire des Hauts-Cantons de East Angus.

ADOPTÉEⁱ

7.1.3 Rapport annuel gestion contractuelle

La secrétaire-trésorière adjointe présente au conseil le rapport annuel de gestion contractuelle comportant les contrats de plus de 25 000\$, pour l'année 2019. Ce rapport est disponible aussi sur le site internet de la municipalité.

7.2 Sécurité publique

Le conseiller Pierre Blouin mentionne au conseil les différentes sorties effectuées par les pompiers le mois dernier. 12 pompiers étaient présents lors de la pratique mensuelle. Les extincteurs des bâtiments municipaux ont été inspectés.

7.2.1 Alerte de masse

2020-03-10

CONSIDÉRANT QU'une soumission avait été présentée en septembre 2019 par la compagnie Tech-nic Réseau Conseil pour mettre en place un logiciel d'alerte de masse, et acceptée dans la résolution 2019-09-30;

CONSIDÉRANT QUE la compagnie Tech-nic Réseau Conseil n'est pas en mesure de nous fournir le produit tel que soumis et dans les temps requis;

CONSIDÉRANT QUE l'entreprise CITAM, affiliée à notre centrale d'appel CAUCA a déposé une soumission pour la mise en place d'un logiciel d'alerte de masse, le 19 février 2020;

Il est proposé par **Pierre Blouin**

ET RÉSOLU CE QUI SUIT :

QUE la résolution 2019-09-30 soit considérée comme caduque;

QUE l'option 2 de la soumission du 19 février 2020 de l'entreprise CITAM soit retenue au montant de 2 911,47\$ (avant taxes et frais variables)

ADOPTÉE

7.2.2 Nouveaux pompiers

2020-03-11

CONSIDÉRANT l'intérêt de Frédéric Pouliot et Marc-Olivier Ruel à devenir pompier volontaire;

CONSIDÉRANT l'importance de prévoir une relève qualifiée et disponible pour le service incendie;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par **Audrey Turgeon**

ET RÉSOLU :

D'embaucher Frédéric Pouliot et Marc-Olivier Ruel comme pompiers volontaires de Saint-Isidore-de-Clifton;

D'inscrire les candidats au cours de Pompier 1;

De signifier aux candidats l'importance de compléter leur formation et d'être disponibles pour les années à venir;

Que la Municipalité s'engage à défrayer les coûts de formation et de transport selon la politique en vigueur;

ADOPTÉE

7.2.3 Rapport annuel du service incendie 2019

2020-03-12

Il est proposé par **Pierre Blouin**

ET RÉSOLU d'adopter le rapport d'activités 2019 du service de protection-incendie présenté par le directeur Daniel Fortier à la MRC du Haut-St-François dans le cadre du schéma de couverture de risques.ⁱⁱⁱ

ADOPTÉE

7.3 Voirie

Le conseiller Lee Brazel indique au conseil les différents travaux effectués par les employés de la voirie le mois dernier.

7.3.1 MTQ 2019

2020-03-13

ATTENDU QUE le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports a versé une compensation de 401 809 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2019;

ATTENDU QUE les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité;

ATTENDU QUE la présente résolution est accompagnée de l'Annexe A identifiant les interventions réalisées par la Municipalité sur les routes susmentionnées;

ATTENDU QU'un vérificateur externe présentera dans les délais signifiés pour le dépôt de la reddition des comptes l'Annexe B ou un rapport spécial de vérification externe dûment complété;

POUR CES MOTIFS,

Il est proposé par **Marc Bégin**

ET RÉSOLU QUE la municipalité de Saint-Isidore-de-Clifton informe le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

ADOPTÉE

7.4 Environnement

7.4.1 Formation OTUFD pour F. Dodier

2020-03-14

Il est proposé par **Lee Brazel**

ET RÉSOLU QUE Frédéric Dodier soit inscrit à la formation OTUFD – Programme de qualification des opérateurs en eau potable d'Emploi-Québec, au montant de 4 022,77\$ (taxes incluses), du 11 au 29 mai 2020.

ADOPTÉE

7.4.2 Plastiques agricoles

Le directeur général int. mentionne au conseil que les plastiques agricoles seront ramassés au printemps par les employés municipaux.

7.4.3 Projet porcin – suivi

Le directeur général int. mentionne au conseil les derniers développements concernant le projet de porcherie au 304, 9^e rang à Saint-Isidore-de-Clifton.

8 RÈGLEMENT

8.1.1 Présentation R2019-124

En vertu de l'article 445 du code municipal, des copies du règlement ont été mis à la disposition des conseillers et du public et le secrétaire-trésorier int. présente le projet de règlement 2019-124 concernant le règlement d'emprunt pour la mise aux normes des installations septiques, qui vise les citoyens ayant déposé une demande au programme de mise aux normes des installations septiques avant le 31 décembre 2019. Le coût et le mode de paiement et de remboursement sont aussi présentés.

8.1.2 Avis de motion R2019-124

Le conseiller **Audrey Turgeon** donne avis de motion qu'à la prochaine session ou à une session ultérieure de ce Conseil, il proposera ou fera proposer le Règlement r2019-124 intitulé Règlement décrétant une dépense n'excédant pas 262 609 \$ et un emprunt de 262 609 \$ pour les demandes admissibles faites en vertu du R2019-123 « *Programme de mise aux normes des installations septiques de la municipalité de Saint-Isidore-de-Clifton – 2^e vague* »

9. ADOPTION, RATIFICATION ET PAIEMENT DES COMPTES

2020-03-15

Il est proposé par **Pierre Blouin**

ET RÉSOLU D'approuver la liste des comptes à payer totalisant 256 327,48 \$ en référence aux chèques nos 202000036 à 202000137 et d'autoriser le secrétaire-trésorier int. à effectuer le paiement de ces comptes à qui de droit. Les dépenses autorisées en vertu du règlement 2016-103 totalisent 39 112,28 \$.^{iv} Les salaires versés et les retenues à la source pour le mois précédent totalisent un montant de 33 670,11 \$.

ADOPTÉE

10. CORRESPONDANCE

2020-03-16

Il est proposé par **Audrey Turgeon**

ET RÉSOLU de classer la correspondance selon le calendrier de conservation des archives.

ADOPTÉE

11. DIVERS

11.1 Achat boîte de gravier

2020-03-17

Il est proposé par **Lee Brazel**

ET RÉSOLU d'acheter la boîte de gravier de Scierie Labranche Inc au coût de 10 000 \$ (avant taxes).

ADOPTÉE

11.2 Tonte de pelouse

La tonte de pelouse sera donnée à contrat encore cette année, aucune tondeuse ne sera achetée.

12. PÉRIODE DE QUESTIONS SUR LES SUJETS TRAITÉS

Aucune question du public.

13. CLÔTURE DE LA SÉANCE

2020-03-18

Il est proposé par **Marc Bégin**

DE clore la présente séance à 20h46 l'ordre du jour étant épuisé

ADOPTÉE

Je, Yann Vallières, maire atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Yann Vallières, maire

Bibiane Leclerc, secrétaire-trésorière adjointe

-
- i Résolution envoyée par courriel le 2017-03-08
 - ii Demande à la CSHC des relevés de taxes, dossiers envoyés à la MRC HSF 2020-03-16
 - iii Résolution et rapport expédiés le 2020-03-185
 - iv Chèques postés le 2020-03-05